

Les partis politiques en Italie

par Francesco LEONI,

Professeur d'Histoire des partis et des mouvements politiques
à l'Institut Supérieur de Science de l'Opinion Publique de l'Université Internationale
des Études Sociales de Rome.

★

L'objet de cette étude est d'examiner les organisations politiques italiennes qui, grandes ou petites, ont une certaine importance dans la vie du pays. Pour être plus précis, il faut ajouter qu'il s'agit des groupes politiques représentés au Parlement et qui, grâce à cette caractéristique, peuvent intervenir d'une façon ou d'une autre dans l'orientation politique de l'Italie.

La situation des partis politiques en Italie est aujourd'hui plutôt confuse. Un nombre important d'organismes, de tout ordre et de tout genre, sont enregistrés au Ministère de l'Intérieur ou essaient de s'imposer à l'attention de l'opinion publique. D'autre part, étant donné la facilité avec laquelle un parti politique peut se former, de nombreux groupes d'intérêt se font passer pour des mouvements d'opinion. La plupart de ces organismes n'ont guère de bases solides et n'ont qu'une très brève durée. Ils apparaissent lors d'une consultation électorale, pour disparaître ensuite.

Les partis traditionnels sont relativement peu nombreux ; aussi peu nombreux que les nouvelles initiatives destinées à avoir du succès. Les Italiens sont plutôt conservateurs dans leurs préférences politiques et il est rare qu'ils se laissent enthousiasmer par un groupe qui vient de se former.

Nous pouvons donc dire que le cercle restreint des mouvements « solides », des partis en action depuis au moins quinze ans s'identifie pour une bonne part avec les groupes représentés au Parlement.

Douze partis envoient des représentants à la Chambre des Députés et au Sénat. Un seul existe depuis 60 ans (le Parti Socialiste Italien) ; un, depuis 40 (le Parti Communiste) ; trois existent depuis 18 ans sur le plan de l'organisation, mais

non sur le plan historique (Démocratie Chrétienne, Parti Républicain et Parti Libéral). Les autres se sont formés entre 1946 et 1960.

La démocratie chrétienne.

En principe, la D.C. a été fondée en 1943, c'est-à-dire au moment de la chute du régime fasciste en Italie ; mais en réalité le « parti des catholiques italiens » (ainsi que l'appellent ses chefs) provient du vieux Parti Populaire Italien, créé en 1919 par le prêtre sicilien, Don Luigi Sturzo.

La vie politique des catholiques italiens n'est devenue relativement facile qu'après 1945. Auparavant, en effet, elle était fort tourmentée, parce que le monde catholique hésitait à insérer dans la vie publique une formation politique « propre » ; si bien qu'à un certain moment — exactement après 1907 — le prêtre Romolo Murri fut excommunié parce qu'il n'avait pas respecté les dispositions précises qui devaient régir le comportement à suivre par les catholiques.

Cette intransigeance s'est lentement atténuée et la naissance du Parti Populaire — voulue par Luigi Sturzo contre l'avis même de certains milieux catholiques — a introduit de façon définitive dans la vie publique une organisation politique catholique et qui se qualifie comme telle.

Le PPI a obtenu très rapidement des résultats remarquables. Il a compté aussitôt après sa formation, plus de 100 sièges au Parlement et il s'est affirmé comme le groupe le plus puissant après le parti libéral.

Ses progrès ont été interrompus par le décret de dissolution frappant toutes les organisations politiques, promulgué par le Gouvernement fasciste.

En 1943, quand les hommes politiques écartés du pouvoir par le fascisme reprirent leur place dans la vie italienne, les représentants du vieux Parti Populaire Italien se firent à nouveau entendre. Alcide de Gasperi, Mario Scelba, Giovanni Gronchi, Giuseppe Spaitaro, Guido Gonella, Pier Luigi Restagno — tous formés dans les rangs du mouvement créé par Don Sturzo — formèrent la Démocratie Chrétienne, considérée comme héritière du PPI et continuatrice de sa politique.

Don Luigi Sturzo — exilé aux Etats Unis pendant la période fasciste — suivit avec une appréhension croissante la création de la DC et son développement. Il n'y adhéra jamais et ses réserves quant au programme du nouveau mouvement se transformèrent, surtout dans les dernières années de sa vie, en une critique ouverte de certaines attitudes que la DC avait prises et qui ne répondaient pas aux postulats et au programme du PPI. Ce qui mécontenta par dessus tout Luigi Sturzo, ce fut la politique adoptée par les Chrétiens Démocrates en matière d'initiative privée. A son avis celle-ci était « phagocitée » par le pouvoir excessif de l'Etat.

Toutefois, en dépit des réserves formulées par Don Sturzo, la DC a réellement pris la succession du Parti Populaire ainsi que sa place dans la topographie politique italienne, en s'appropriant les votes de millions de catholiques.

La chance électorale des Chrétiens Démocrates est due à leur permanence au Gouvernement. Après avoir participé aux premiers ministères « bourgeois » de la période post-fasciste, le mouvement catholique a eu la charge de diriger la vie politique italienne à partir de 1945 et a continué à le faire sans la moindre interruption.

Il a donné au pays huit Présidents du Conseil : Alcide de Gasperi, Amintore Fanfani, Antonio Segni, Giuseppe Pella, Attilio Piccioni, Mario Sulha, Adone Zoli et Fernando Tambroni, plus un nombre important de ministres et d'hommes qui ont exercé des fonctions dirigeantes dans la vie italienne.

La DC, en tant que parti de Gouvernement ne peut guère offrir à ses électeurs une idéologie concrète et stable. Le programme du parti s'identifie en pratique à celui du gouvernement en charge, et il repose sur la tradition politique catholique italienne la plus orthodoxe.

En effet, la situation idéologique de la DC est beaucoup plus complexe qu'il ne semble. La plaie du parti sont les « courants », c'est-à-dire les groupes qui se sont formés en son sein. Mouvements de masse, la DC comprend nécessairement des hommes aux tendances les plus diverses et les plus disparates : les uns, « ouverts » à gauche (et donc favorables à une entente, sur le plan tactique, avec le Parti Socialiste Italien), les autres, « ouverts » à droite (et enclins de ce fait à collaborer avec les libéraux et les monarchistes). Mais tous demeurent liés au souvenir de Don Sturzo et attachés aux principes qu'il a formulés en 1921. On compte aussi des monarchistes, des « progressistes », des conservateurs, des « libéraux » sur le plan de l'économie et des partisans des nationalisations.

Tous ces groupes, réunis sous une étiquette unique et dans l'acceptation inconditionnelle des principes chrétiens, sont divisés sur le choix des moyens dont il faut se servir pour garder le pouvoir et sur les options politiques contingentes. La variété des orientations se concrétise à l'intérieur du parti en une série de « courants » organisés en sous-groupes, chacun muni d'un comité directeur propre, et disposant même d'un organe de presse. Chaque « courant » a son programme particulier qui reflète les tendances des hommes qui le composent et essaie de l'imposer au parti tout entier.

On compte huit courants à l'intérieur de la DC. Celui qui possède les bases plus solides est sans aucun doute celui de l'« Initiative Démocratique ». Il a été fondé en 1954 par Amintore Fanfani et a dominé le parti pendant plusieurs années. En 1958, cependant, une crise aiguë d'idéologie et de méthode a causé la scission de ce « courant » : il s'est formé ainsi deux branches conservant chacune la dénomination d'« Initiative Démocratique ». L'une d'elles a pris la sous-dénomination de « *Dorotei* » (qui lui vient du couvent romain des sœurs Dorothees, où avaient lieu les réunions du groupe). L'autre s'appelle « *fanfaniano* », du nom de son « leader ».

Récemment de nombreux éléments de heurt se sont manifestés ; de ce fait, les deux groupes se sont rapprochés et collaborent sur le plan gouvernemental et « partisan ». Au sein de ces deux branches — divisées surtout par des rivalités de

caractère contingent — agissent des hommes dits de « droite » et de « gauche ».

Le troisième courant par ordre d'importance s'appelle « *Primavera* ». Il est dirigé par le Ministre Andreotti et contrairement aux deux secteurs d'« Initiative Démocratique » (favorables à une entente entre catholiques et socialistes) critique l'accord avec le Parti Socialiste Italien. Il contrôle environ 15 % des effectifs du parti démocrate-chrétien.

Toujours par ordre d'importance, les autres courants sont : le « *Centre Populaire* » dirigé par l'ex-Président du Conseil Scelba et favorable à une entente seulement avec les partis « du centre » (libéraux, républicains et sociaux-démocrates), « *Base* », expression de l'extrême-gauche de la DC et favorable à un accord avec tout le groupe politique progressiste et marxiste, « *Renouveau* », qui comprend tous les syndicats du parti.

Nous avons dit que la DC exerce le pouvoir sans interruption depuis 1945. C'est la confiance qu'elle a constamment inspirée aux électeurs qui explique cette longue hégémonie.

Les raisons de ces succès sont faciles à déterminer. Un pays aussi profondément catholique que l'Italie, ne peut guère refuser son suffrage à un parti qui se présente sous l'étiquette de « parti catholique unique » (rappelons que toutes les tentatives pour créer « une alternative catholique » à la DC ont échoué).

L'absence d'un programme unitaire et la subdivision en « courants » n'a nui qu'en partie au mouvement. La DC dispose d'un système d'organisation remarquable et d'instruments de pouvoir dont les groupes d'opposition ne jouissent pas. En outre, le fait qu'elle a toujours compté dans ses rangs des hommes de haut prestige, qui ont l'estime de l'opinion publique, constitue un avantage appréciable dans un pays comme l'Italie, où la valeur des hommes a la même importance que les programmes politiques.

Sur le plan purement électoral, la DC a obtenu lors des élections pour la Chambre des Députés : 8.080.664 voix et 207 sièges en 1946, 12.711.305 voix et 307 sièges en 1948, 10.859.554 voix et 263 sièges en 1953, 12.508.674 voix et 273 sièges en 1958.

Pour le Sénat elle a obtenu : 10.889.640 voix et

131 sièges en 1948, 9.854.754 voix et 116 sièges en 1953, 10.757.656 voix et 122 sièges en 1958.

L'année 1948 fut l'année du triomphe de la DC, de la majorité absolue au Parlement, du vote plébiscitaire donné par les Italiens au parti catholique contre le « front populaire » (Socialistes et Communistes). Les consultations successives ont marqué une certaine régression de la confiance populaire. Régression due à des facteurs psychologiques et à l'usure des années de gouvernement.

La DC dispose d'un système puissant d'organisation. Elle comprend des Sections Communales, des Comités Provinciaux, des Comités Régionaux, une Direction Centrale, un Conseil National. La subdivision et les compétences organisatrices reflètent la situation géographique et administrative du pays : la Section Communale s'occupe des activités qui se déroulent dans la Commune, le Comité Provincial des activités dans la Province, le Comité Régional, des activités dans la Région.

Au-dessus de ces organes locaux, se placent les organes nationaux. La Direction Centrale (composée de 17 membres), le Conseil National (qui compte au moins 106 membres), Le Congrès National — formé par les délégués de toutes les provinces, élus dans les divers congrès provinciaux — se réunit tous les deux ans et nomme le Conseil National. Celui-ci élit la Direction Centrale (organe exécutif qui applique les décisions prises par le Congrès). La Direction comprend aussi le Secrétariat Politique qui est en réalité le centre des activités du parti.

La presse de la DC est imposante. L'organe officiel du parti est le quotidien « *Il Popolo* », dirigé par le Secrétaire Politique du parti (qui est, répétons-le, la plus grande autorité du mouvement, puisque le Président du Conseil National exerce simplement une fonction représentative). Outre ce journal, il existe une presse très vaste ramifiée dans toute l'Italie.

Du point de vue syndical, la DC mène son action à travers son syndicat : la Confédération Italienne des Syndicats Ouvriers (C.I.S.L.).

La CISL fut fondée à la suite d'une scission qui s'est produite en 1948 au sein de la Confédération Italienne du Travail. Celle-ci avait été jusqu'alors le seul organe syndical existant en Italie. Créé tout d'abord sous le nom de Libre Confédération Génér-

rale Italienne du Travail (qui se transforma en 1950 en CISL), le Syndicat catholique est devenu bien vite un rival du syndicat communo-socialiste CGIL.

Aujourd'hui, sur le plan de l'organisation, la CISL et la CGIL se valent. Quant aux rapports internes entre la DC et la CISL, on constate que les représentants du syndicat forment à l'intérieur du parti un des huit « courants », dont il a été question, celui qui s'appelle « *Renouvellement* ». Il soutient avec acharnement une politique d'entente entre catholiques et socialistes.

Le Parti Communiste Italien.

L'année 1921 fut une des « années ardentes » de la vie politique italienne. En effet, elle vit non seulement le développement du jeune mouvement fasciste, mais encore un événement qui, par la suite, devait avoir des répercussions sensibles sur la situation politique du pays : la scission du Parti Socialiste Italien et la naissance du Parti Communiste.

En 1921, le PSI était le groupe italien de gauche le plus solide. Il avait un grand nombre de députés, il disposait d'un appareil révolutionnaire de premier ordre, il dominait entièrement le secteur syndical, et créait souvent de sérieux ennuis à la coalition gouvernementale (formée jusqu'à l'avènement du fascisme et depuis des années par les partis de la droite libérale et historique).

La scission de 1921 a été provoquée en grande partie par l'expansion des théories communistes à la suite de la révolution russe de 1917. La fraction de gauche du PSI estimait que l'évolution révolutionnaire du Socialisme était trop lente et accusait les chefs d'« embourgeoisement ». C'est pourquoi elle s'en détacha pour former le Parti Communiste Italien.

Ce geste « révolutionnaire » fut l'œuvre de quelques jeunes « intellectuels » : Bombacci, Bordiga, Gramsci, Terracini, Graziadei et Fortichiarì. De tous ces jeunes un seul milita encore dans le PCI : Umberto Terracini. Les autres ont disparu ou ont pris une attitude de critique intransigeante à l'égard du mouvement communiste actuel. Le sort de Nicola Bombacci est plutôt étrange. Celui qui avait été un des communistes les plus violents et les plus ardents, adhéra au régime fasciste et,

obéissant à sa destinée jusqu'au bout, il est mort fusillé en même temps que Mussolini en 1945.

A ses débuts, le PCI n'eut pas une vie facile. Peu de temps après sa naissance, la victoire du mouvement fasciste lui ôta toutes possibilités de participer à la vie politique du pays. Mis au ban, de l'opinion publique, entièrement démantelé, ses chefs émigrèrent en France. En 1936, ils prirent part à la guerre civile espagnole sous les drapeaux du gouvernement républicain.

En 1943, à la chute du fascisme, le PCI fut rapidement réorganisé grâce à l'aide des partis communistes d'Europe orientale. Les premiers gouvernements post-fascistes ne pouvaient pas ignorer un phénomène aussi important que le phénomène communiste. Le PCI entra dans la coalition gouvernementale, et obtint quelques portefeuilles.

Cependant la coalition des partis hostiles aux thèses marxistes se renforça, et le PCI fut éliminé du pouvoir en 1947. Depuis cette époque, il est resté dans l'opposition.

Sa position politique et son implantation dans le pays restent, actuellement, sans aucun doute fort importantes. Le PCI est le second mouvement italien et au point de vue de la solidité, un des plus forts de l'Europe Occidentale.

Son attitude idéologique s'inspire des « *Éléments pour une déclaration du programme du Parti Communiste Italien* », qui constituent en quelque sorte « la Charte Constitutionnelle du mouvement ».

Grosso modo, les points essentiels du programme du parti sont les suivants : réforme agraire basée sur le principe constitutionnel du droit de tous les citoyens à posséder des terres ; réforme industrielle basée sur le principe de l'abolition de la propriété monolithique des grandes forces productrices, par la nationalisation des entreprises ou des catégories d'entreprises qui ont trait à des services publics essentiels ou à des sources d'énergie ou à des situations de monopole d'intérêt national ; introduction d'un système général de sécurité sociale capable de garantir à tous les citoyens, dans l'esprit de la Constitution et à charge de l'État, une surveillance sanitaire et une assistance économique appropriée dans tous les cas de nécessité ; défense et expansion de la démocratie, par le respect, la défense, l'application intégrale de la constitution républi-

caine et la confirmation du caractère laïque et civil de l'Etat ; émancipation de la femme ; progrès dans tous les domaines de la vie sociale.

Le « préambule » au Statut du parti est essentiel pour comprendre l'essence de l'action communiste. Il dit textuellement : « Le Parti Communiste Italien est l'organisation politique d'avant-garde de la classe ouvrière et de tous les travailleurs qui, mus par l'esprit de la Résistance et de l'internationalisme prolétarien et par la réalité de la lutte des classes, luttent pour l'indépendance et la liberté du pays, pour l'édification d'un régime démocratique et progressiste, pour l'élimination de l'exploitation de l'homme par l'homme et la mise en valeur de la personnalité humaine, pour la paix entre les peuples, pour le socialisme. »

Le PCI ne connaît pas de courants intérieurs. Tous ceux qui ont essayé de s'opposer au parti et de le critiquer ont été contraints, tôt ou tard, de prendre ouvertement position et ont dû quitter le parti.

Sur le plan de l'organisation, deux tentatives de critique, suivie de scission, ont eu lieu depuis 1945. La première remonte à 1951 et est due aux députés Cucchi et Magnani. Ces derniers qui étaient des représentants de premier ordre de l'appareil communiste italien, se sont rapprochés des thèses du communisme yougoslave au moment même où les rapports entre l'URSS et la Yougoslavie connaissaient une grande crise. Après avoir quitté le PCI, Cucchi et Magnani fondèrent l'Union Socialiste Indépendante, organisation qui ne vécut pas longtemps.

La seconde tentative, de caractère plus doctrinal, fut inspirée par le sénateur Pietro Secchia, un intransigeant, qui reprochait au secrétaire du PCI, Palmiro Togliatti, de poursuivre une action politique trop modérée. Cette « rébellion » fut vite étouffée.

La force organique communiste est due à la solidité de son organisation. Le PCI dispose d'une structure colossale et ramifiée qui touche à toutes les branches de la vie sociale et qui comprend des « Ecoles de Parti » (pour enseigner sa doctrine à ses propagandistes) et des « cellules » (groupes d'attaque des propagandistes).

Du point de vue électoral et parlementaire, le PCI occupe la seconde place en Italie, après la Démocratie Chrétienne. En 1946 (élection pour

l'Assemblée Constituante) le parti a obtenu 4.356.586 voix et 104 sièges ; en 1948, uni au Parti Socialiste Italien, il a eu 8.136.637 voix et 182 sièges à la Chambre des Députés, 6.969.122 voix et 72 sièges au Sénat ; en 1953, il a obtenu à lui seul 6.122.638 voix et 143 sièges à la Chambre des Députés et 5.080.143 voix et 54 sièges au Sénat ; en 1958 enfin, il a eu 6.700.812 voix et 140 sièges à la Chambre et 5.694.816 voix et 60 sièges au Sénat.

Il s'agit donc d'une progression électorale constante qui n'est pas susceptible de déplacements importants.

Nous avons mentionné l'organisation du PCI. Nous précisons qu'en vertu du Statut (en 57 articles), la cellule est l'élément fondamental du mouvement. Elle est créée sur le lieu de travail de l'inscrit ou dans sa demeure et comprend au moins cinq membres. Plusieurs cellules réunies forment la Section Communale qui est responsable de la Commune géographique correspondante. Les sections d'une province forment la Fédération Provinciale. Un Comité Régional sert de lien entre plusieurs Fédérations.

A la tête du parti, se place le Congrès National qui se réunit tous les trois ans et auquel participent les délégués des différentes provinces. Le Congrès élit le Comité Central qui à son tour désigne la Direction Centrale. Ces organes nomment le Secrétaire Général qui est l'autorité la plus importante du PCI.

Les jeunes communistes sont organisés en un corps presque autonome : la *Federazione Giovanile Comunista Italiana* (Fédération Italienne des Jeunes Communistes), qui cependant suit les directives du PCI. La structure du groupe féminin est identique.

La presse occupe une place de premier plan dans l'activité du Parti Communiste Italien. Des initiatives sont prises chaque mois en vue de développer et de diffuser les différents organes communistes. Toute la presse — officielle ou non — du mouvement est soumise au contrôle direct d'un secteur approprié, institué au sein de la Direction Centrale : la Commission pour la Presse.

Son organe de presse officiel est « *L'Unità* », qui est publiée en quatre éditions quotidiennes à Rome, Milan, Gênes et Turin. A côté de ce

journal — porte-parole de l'appareil du parti — existent d'autres publications dont la diffusion est de portée nationale, telles que les revues de culture politique « *Rinascita* » et « *Vie Nuove* ».

Enfin, sur le plan syndical, le PCI traite les problèmes du travail avec la plus grande attention. Il sait qu'il doit la plus grande part de sa puissance et de ses voix au milieu ouvrier. Aussi se qualifie-t-il « de parti classe », et attribue-t-il au secteur du travail la plus grande importance.

La « *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* » (Confédération Générale Italienne du Travail), qui adhère à la Confédération internationale du travail de Vienne, est l'organe syndical du PCI.

Malgré les scissions et les conflits intérieurs qui l'affligent, la CGIL est entièrement dominée par le PCI. Elle accueille dans ses rangs des militants du parti socialiste. Elle constitue la grande réserve de voix du PCI.

Le Parti Socialiste Italien.

Parmi les partis politiques traditionnels, le parti socialiste est sans aucun doute le plus ancien. Certains groupes soutiennent qu'ils descendent de formations historiques qui ont existé il y a cent ans, mais seul le Parti Socialiste Italien peut se vanter d'avoir une tradition de continuité organisationnelle qui remonte à 1892.

Il faut rechercher les origines du socialisme en Italie dans l'action de Bakounine. Cet agitateur russe, adversaire tenace de Karl Marx, s'établit en Italie en 1864 et réussit à créer quelques sections de la « Ligue Internationale des Travailleurs. »

Après 1870, le mouvement bakounien se propagea dans plusieurs régions et intensifia la propagande révolutionnaire grâce aux 20 journaux. (dont « *La Plebe* » de Lodi était le plus important) et aux 150 sections dont il disposait. Presque tous les anarchistes de l'époque soutenaient Bakounine, mais quand les tentatives d'insurrection à Naples, Benevento et Bologne (1874) eurent échoué dans le sang, leur foi dans l'agitateur russe commença à vaciller et plusieurs d'entre eux s'orientèrent vers la thèse du marxisme radical.

Le déclin de Bakounine fut marqué par la naissance du Parti Ouvrier Italien, fondé à Milan en

1882 à la suite de la nouvelle loi électorale accordant le droit de vote à tous les citoyens qui avaient fait au moins des études primaires. Le POI resta un parti au programme limité qui n'exerça pas une grande influence dans le pays, (il ne dépassa jamais les frontières de la Lombardie et du Piémont).

Quand en 1892 quelques intellectuels, exclus par l'organisation (car le Parti Ouvrier Italien n'admettait dans ses rangs que des ouvriers et aussi des employés mais à la condition qu'ils eussent une rémunération insignifiante) fondèrent le mouvement socialiste, le POI cessa d'exister. Ses militants adhérèrent au nouveau parti ou se dispersèrent.

Le mouvement socialiste a été fondé à Gênes en 1892 sous le nom de Parti des Travailleurs Italiens (transformé l'année suivante en Parti Socialiste des Travailleurs Italiens et, en 1895, en Parti Socialiste Italien, nom qu'il a gardé).

L'existence du PSI a été très tourmentée et pleine d'adversités qui ont porté atteinte à son unité et l'on souvent réduit à l'impuissance. Parmi les événements importants qui ont caractérisé son histoire, il faut rappeler la scission provoquée par Mussolini en 1914 (il était alors le directeur du journal « *l'Avanti* »). Il quitta le parti à la suite de différends en matière de politique étrangère et créa en 1919 le mouvement fasciste.

D'autres scissions d'une importance capitale se sont produites : en 1912 Ivanoe Bonomi (Président du Conseil en 1945, créa le Parti Socialiste Réformiste, organisme modéré opposé au marxisme du PSI, et en 1921 une dissidence donna naissance au parti communiste.

Enfin, une nouvelle sécession — parmi d'innombrables autres — a mis la résistance du PSI à une dure épreuve : il s'agit de celle qui a été provoquée en 1947 par Giuseppe Saragat et qui a abouti à la formation du parti « *social democratico*. »

Sur le plan politique, il faut remarquer que le PSI actuel a une tendance nettement communiste. Après avoir surmonté les conflits qui avaient abouti en 1921 à la naissance du parti communiste, puis la période d'exil due au fascisme, et après avoir porté remède à toutes les scissions antérieures à sa dissolution décrétée par le régime

fasciste en 1926, le PSI suit depuis 1943 une politique de collaboration cordiale avec les communistes. Cette politique l'a amené à établir un « Pacte d'unité d'action » avec le parti communiste, tant en matière de politique étrangère qu'intérieure, d'initiatives parlementaires ou de luttes électorales. La manifestation d'unité la plus retentissante entre la PCI et le PSI et en même temps la plus catastrophique eut lieu en 1948 quand les deux partis présentèrent des listes communes sous le nom de « front populaire ». L'organisation intérieure limita l'échec des communistes mais ce fut un désastre pour les candidats socialistes.

Contrairement au PCI, le PSI est travaillé par plusieurs « *correnti* ». Il faut rechercher la raison de cette situation dans le plus grand dilemme qui se pose au mouvement socialiste : alliance avec les communistes ou hostilité à l'égard des communistes ?

Quatre « *correnti* » existent à l'intérieur du PSI. Le plus solide est celui qui a été organisé par le « leader » du parti, Pietro Nenni, et qui s'appelle « autonomiste ». Il comprend environ 50 % des socialistes et sa solidité lui permet d'occuper la place prépondérante à l'intérieur du parti. Mais il est lui-même subdivisé en trois « sous-courants » : le premier dépend de Pietro Nenni et soutient une sorte de compromis entre les thèses de philocommunistes et celles des « autonomistes » (bons rapports avec le PCI, mais indépendance absolue du PSI); le second se rapproche très fort des thèses des philocommunistes ; le troisième soutient le détachement total du parti communiste et la dénonciation du « pacte » qui lie le PSI au PCI.

En face des « autonomistes » se dresse le courant « *carrista* ». Il soutient que le PSI ne peut absolument pas se passer de l'aide et de la collaboration du mouvement communiste. Il possède environ 40 % des adhérents au parti. Son « leader » est Vecchietti.

Deux courants minoritaires s'insèrent entre les deux « courants » principaux. Pratiquement l'une se rapproche des idées « autonomistes », l'autre des idées « carristes ». Il s'agit en somme de deux appendices de blocs plus importants.

L'existence de ces conflits intérieurs — centrés du reste sur un seul problème : continuer ou non la collaboration avec les communistes ? — n'empêche pas le parti d'avoir un programme unitaire.

Les « courants » ne discutent pas les thèses socialistes. Ils se limitent à critiquer certaines attitudes éventuelles des adversaires ; mais ils acceptent complètement les postulats idéologiques du marxisme.

Néanmoins quand on parle de programme socialiste il faut faire une distinction. Le parti a un programme contingent qui change avec l'évolution des thèses sociales, avec l'attitude de la majorité gouvernementale (suivant qu'elle accepte totalement ou partiellement les revendications socialistes), avec les événements politiques. Un programme, en somme, qui est élaboré et modifié suivant les dispositions des organes centraux du mouvement et le développement des compétitions électorales.

Mais il existe aussi un programme « de base », un programme qui ne change pas et qui est établi sur les principes fondamentaux du socialisme italien. Telle est la délibération idéologique votée au Congrès qui a eu lieu à Gênes en 1892 qui est à l'origine de la formation du PSI.

Ce texte qui est en quelque sorte la « *Magna Charta* » du socialisme actuel — dit textuellement « Etant donné que dans l'organisation actuelle de la société humaine les hommes sont contraints à vivre en deux classes : d'une part les ouvriers et d'autre part les capitalistes détenteurs des richesses sociales qu'ils monopolisent ; que les salariés, quels que soient leur sexe, leur métier ou leur condition, que le prolétariat, contraint à un état de misère, d'infériorité et d'oppression ; que tous les hommes, pourvu qu'ils contribuent selon leurs forces à créer et à maintenir les bénéfices, avant tout la richesse sociale de l'existence ont le droit de se servir de ces bénéfices ; reconnaissant que les organismes économiques et sociaux actuels, défendu par le système politique actuel représentent la domination des monopolisateurs des richesses sociales et naturelles sur la classe ouvrière ; que les ouvriers ne pourront pas obtenir leur émancipation sinon à travers la socialisation des moyens de production (terre, mines, industries, moyens de transport) et constituent à cause de leur dépendance économique l'administration sociale de la production ; étant donné qu'on ne peut rejoindre le but final qu'à travers l'action et la force du prolétariat organisé en parti de classe, indépendamment de tous les autres partis et que cette force devrait se manifester sous le double aspect de lutte en vue de l'amélio-

ration immédiate de la vie des ouvriers (horaires, salaires, organisation des industries), lutte dévolue aux Chambres du Travail et aux autres associations d'arts et métiers, et d'une lutte beaucoup plus importante ayant pour but de conquérir les pouvoirs publics (Etat, Communes, administrations publiques, etc.) pour transformer ce qui aujourd'hui n'est qu'un instrument d'oppression et d'exploitation en un instrument d'expropriation économique et politique de la classe dominante; les ouvriers italiens qui se proposent d'émanciper la classe à laquelle ils appartiennent décident de s'organiser en un Parti qui se base sur les principes ci-dessus mentionnés ».

L'action du PSI a toujours été inspirée par ces principes idéologiques même si, comme on l'a dit, le programme a subi des variations notables, dues aux disputes intérieures entre les « courants » et aux péripéties de la politique italienne, ainsi qu'aux exigences électorales.

Sur le plan électoral, le PSI a subi les contre-coups de sa position en faveur du communisme. Les résultats du PSI peuvent être ainsi résumés : pour la chambre des Députés : 4.758.129 voix et 115 sièges (Assemblée Constituante) ; en 1948, 8.136.637 voix et 182 sièges (en commun avec le PCI) ; en 1953, 3.440.222 voix et 75 sièges ; en 1958, 4.189.522 voix et 84 sièges. Pour le Sénat : 6.969.906 voix et 72 sièges, en 1948 (en commun avec le PCI) ; en 1953, 2.929.906 voix et 32 sièges ; en 1958, 3.683.845 voix et 35 sièges.

Il apparaît donc, qu'après l'échec électoral de 1948, l'abscisse du PSI a marqué des variations constamment favorables.

Au point de vue organisation, le PSI se divise en Sections Communales, Fédérations Provinciales, Comités Régionaux. Au sommet, un Comité Central (81 membres) et une Direction Centrale (15 membres).

Le Congrès National est le pouvoir suprême du parti. Il est convoqué tous les deux ans.

Le PSI, contrairement à la Démocratie Chrétienne et au PCI, ne dispose pas d'une presse importante, car ses moyens sont plus limités. Son organe officiel est le quotidien « *L'Avanti* », qui est publié en deux éditions à Rome et à Milan. Autres revues — périodiques — « *Mondo Operaio* » et « *Critica Sociale* ».

On a déjà parlé de la situation syndicale du PSI. Comme le PCI, ses adhérents appartiennent à la Confédération Générale Italienne du Travail, d'obédience marxiste, dont les postes directeurs sont, généralement, occupés par des partisans du communisme.

Le Parti Socialiste Démocratique Italien.

Théoriquement le PSDI se rattache à la tradition du « *socialismo riformista* » qui doit sa naissance à l'action d'Ivanoe Bonomi entre 1910 et 1920. En effet, il tire son origine d'une grave scission qui s'est produite au sein du Parti Socialiste Italien.

En 1947, pendant le Congrès des socialistes italiens à Rome, le courant modéré du Parti qui était opposé à une collaboration de plus en plus étroite du PSI avec les communistes, sortit du mouvement (les assises du PSI avaient lieu dans un des plus anciens palais romains, le « *Palazzo Barberini* », qui, par la suite, donna son nom à l'événement).

Les sécessionnistes (ou « *antifusionisti* ») attribuaient à Nenni (qui était à l'époque Ministre des Affaires étrangères), l'intention de faire déboucher le parti socialiste dans le parti communiste.

Les fractions de « *Iniziativa Socialista* » et de « *Critica Sociale* » s'éloignèrent du PSI sous la direction de Giuseppe Saragat, alors Président de l'Assemblée Constituante.

La scission fut très grave. On peut dire que du parti socialiste sortit la partie intellectuellement la plus considérable. En effet, outre à Saragat, démissionnèrent le Ministre du Travail Ludovico d'Aragona, le sous-secrétaire à l'Intérieur Corsi, beaucoup de députés, des intellectuels tel que Barbagallo, Angelica Balabanoff, Mondolfo et d'autres.

De la scission de « *Palazzo Barberini* » (janvier 1947) naquit le Parti Socialiste des Travailleurs Italiens, mais qui fut changé par la suite en celui de Parti Socialiste Section Italienne de l'Internationale Socialiste, pour mettre en valeur le fait que l'« Internationale Socialiste » qui avait refusé de reconnaître le PSI, avait donné l'investiture au nouveau mouvement (qui participe donc aux suprêmes assises du socialisme international). En 1952, enfin, l'actuel Parti Socialiste Démocratique

Italien naquit de la fusion de plusieurs groupes plus petits avec le PSSIS.

Au point de vue idéologique, le PSDI peut être classé au centre-gauche de l'éventail politique italien, plus à gauche qu'au centre peut-être. La position politique du parti a fait l'objet des batailles les plus fortes à l'intérieur du parti. C'est là que se concentrent les controverses entre les « *correnti* » qui le divisent. En effet, le « *centrismo* » du PSDI a été peu à peu remplacé par une poussée vers la gauche, au point qu'aujourd'hui beaucoup de socialistes démocrates jugent indispensable d'unir à nouveau le PSDI et le PSI.

En somme, le PSDI est divisé en deux tendances de base : la première, ayant à sa tête Saragat, est favorable à une collaboration « coûte que coûte » avec la Démocratie Chrétienne ; l'autre, guidée par Matteo Matteotti, fils du député assassiné par le fascisme, est favorable à la réunification socialiste. N'obtenant pas satisfaction, Matteotti est sorti du PSDI pour rentrer au PSI. Ce problème de la « collaboration » avec les forces catholiques a été, en effet, une des raisons déterminantes du développement électoral limité du PSDI. Le PSI a beau jeu d'accuser le socialisme démocratique d'avoir trahi les postulats fondamentaux du mouvement socialiste, qui s'est toujours opposé à un accord avec les catholiques (cette critique, toutefois, a été abandonnée depuis que le PSI lui-même collabore avec la Démocratie Chrétienne sur le plan gouvernemental).

A l'intérieur du PSDI la situation des groupes est plutôt simple. Les « *correnti* » n'ont pas une vie intense comme dans les autres partis et ne sont pas vraiment organisés. Pratiquement, ils se manifestent seulement lors des congrès et ils se divisent en un « *centro* » (favorable à un accord avec le PSI) et une « *destra* » (favorable à un accord avec les libéraux).

Le programme général du parti, sur lequel tous les « courants » sont d'accord, peut être synthétisé comme suit : nécessité d'une réforme du Sénat ; nécessité d'instituer le « referendum » ; réalisation de l'organisation régionale ; introduction des principes de base socialistes ; réforme agraire ; lutte contre les monopoles ; nationalisation des sources d'énergie ; protection du travail ; réforme de l'école ; réalisation de l'unité européenne ; politique de neutralité à l'extérieur.

Sur le plan électoral la carrière du PSDI peut se résumer ainsi : pour la Chambre des Députés : 1.858.116 voix et 33 sièges en 1948 ; 1.223.870 voix et 19 sièges en 1953 ; 1.352.029 voix et 22 sièges en 1958. Pour le Sénat : 943.219 voix et 8 sièges en 1948 ; 988.778 voix et 4 sièges en 1953 ; 1.135.151 voix et 5 sièges en 1958.

Au point de vue de l'organisation, le parti se divise en sections communales, fédérations provinciales, juntes régionales. Au sommet, un Comité Central (61 membres) élu par le Congrès qui est convoqué tous les deux ans, et une Direction Centrale (avec un nombre de membres variable). Les jeunes gens et les femmes sont groupés dans des organismes propres.

Pas plus que le PSI, le PSDI ne dispose d'une presse importante. Son organe officiel est le quotidien *La Giustizia*, qui est publié à Rome. La revue, d'un vaste contenu doctrinal, s'intitule *Corrispondenza Socialista*.

Le PSDI, fidèle à la tradition des mouvements politiques italiens les plus importants, qui dans le domaine syndical disposent d'organisations particulières et bien distinctes pour la protection des intérêts des travailleurs de tendances différentes, s'appuie sur un groupe syndical : l'Union Italienne du Travail (UIL) née en 1950 à la suite d'une scission au sein de la Confédération Générale Italienne du Travail.

La UIL représente un instrument électoral considérable pour le PSDI, même s'il n'est pas en mesure de rivaliser avec la CGL socialo-communiste et avec la catholique CISL.

Le Mouvement Social Italien.

Mille neuf cent quarante-cinq fut une année sanglante pour l'Italie qui venait de sortir d'une guerre destructrice. Aux violences commises par les Allemands et les fascistes pendant le conflit et à l'époque de la République Sociale Italienne, répondit la violence de ceux qui avaient pris le pouvoir dans les villages et dans les villes. Coupables et innocents étaient tombés sous les balles des fascistes, coupables et innocents tombèrent sous celles des partisans.

Le mouvement fasciste — détruit en 1943, ressuscité par la volonté de Mussolini comme Parti

Fasciste Républicain et qui s'incarna dans la brève et tragique expérience de la République Sociale Italienne — tomba écrasé par la répression.

Quant l'orage se fût lentement calmé, les fascistes survivants envisagèrent de se compter et, éventuellement, de se réorganiser. Ainsi, en décembre 1946, un an et demi après la fin de la guerre, quelques membres du régime déchu se réunirent à Rome et décidèrent de créer le Mouvement Social Italien.

Le MSI, issu comme parti des tendances nettement « nostalgiques », a subi une transformation lente mais radicale. Aujourd'hui, il se déclare toujours partisan des idéaux fascistes, mais il a fort atténué le radicalisme mussolinien qui le caractérisa de ses débuts à 1952. Selon les déclarations formelles de ses dirigeants, le MSI tend aujourd'hui à devenir un parti qui accepte les méthodes démocratiques.

Cette position a été l'origine de plusieurs tentatives de sécession dues aux « intransigeants » fascistes du Mouvement. Toutefois, aucune d'elles n'a obtenu des résultats appréciables.

Les « courants », plaies de beaucoup d'autres organismes, ont été presque supprimés dans le MSI. Jusqu'en 1956, les divisions en fractions intérieures étaient nombreuses. Mais le Congrès de cette année décida la suppression des « *correnti* » organisés. Théoriquement ils n'existent plus aujourd'hui sinon sur le plan idéologique.

Le programme prévoit la défense des « valeurs traditionnelles du fascisme » — position de principe. — Le MSI a essayé de s'insérer d'une manière concrète dans la vie politique du pays. Le véritable programme du Mouvement peut être résumé, selon une motion votée pendant le Congrès de 1956, comme suit : en politique extérieure, lutte contre le communisme dans le cadre d'une action occidentale commune ; en politique intérieure, la dissolution du parti communiste et la révision de la constitution ; en politique sociale, un vaste programme de réformes.

Au point de vue électoral, la situation du MSI se présente comme suit : en 1948, 526.882 voix et 6 sièges à la Chambre des Députés et 244.646 voix et 1 siège au Sénat ; en 1953, 1.580.395 voix et 29 sièges à la Chambre et 1.482.101 voix et 9 sièges au Sénat ; en 1958, 1.401.760 voix et

24 sièges à la Chambre et 1.119.712 voix et 8 sièges au Sénat.

On peut constater que le mouvement a subi les fluctuations naturelles de la grande masse électorale, puisqu'il dispose d'un certain nombre de votes « sûrs », même s'ils vont en s'épuisant.

L'organisation intérieure du MSI est plutôt simple. Le parti dispose d'un règlement composé de 59 articles et il se divise en Sections Communales, Fédérations Provinciales et Comités Régionaux. Sur le plan national, il dispose d'un Comité Central (81 membres) élu par le Congrès qui est bisannuel et d'une Direction Centrale (15 membres). A l'intérieur de cette Direction on élit le Secrétaire National, suprême autorité dans le domaine de la politique et de l'organisation.

La situation de la presse du mouvement est plutôt confuse. Officiellement il ne dispose pas d'un véritable organe. En effet, son porte parole est le journal quotidien « *Il Secolo d'Italia* », qui est imprimé à Rome et il est dirigé par trois députés élus sur les listes du MSI : Ammirante, Anfuso (ex-sous-secrétaire des Affaires Etrangères de la République Sociale Italienne) et Turchi.

Le parti dispose en outre d'une remarquable presse provinciale qui s'intéresse toutefois aux problèmes locaux plus qu'à une orientation politique unitaire. Parmi ces journaux, on peut citer la revue *Rivista Romana* et le périodique *L'Italiano* de Rome.

Comme toutes les autres organisations politiques, le MSI a son instrument syndical : la Confédération Italienne des Syndicats Nationaux Travailleurs (CISNAL).

La CISNAL, créée en 1950, se rattache aux principes de corporation fasciste. Même s'il a connu un certain développement — surtout dans les régions du Sud — il occupe une position d'infériorité par rapport aux autres organisations syndicales.

Le Parti Libéral Italien.

Au point de vue historique, le Parti Libéral est, après le Parti Républicain, le mouvement le plus ancien en Italie. En effet, il se rattache aux anciennes traditions libérales du « Risorgimento » dont le comte de Cavour fut le principal représentant.

Le mouvement libéral est considéré comme le porte-parole des instances laïques du XIX^e siècle progressiste, le pivot de l'unification italienne et le plus important facteur de la politique d'intransigeance anticatholique qui règna en Italie après 1870. Il tire son origine historique de la fusion de toutes les tendances « illuministes » et révolutionnaires, orientées vers la création d'un Etat laïc.

Cette position idéologique influença la politique italienne pendant quelques dix ans et fut la cause première du conflit qui éclata entre le nouveau Royaume d'Italie (issu du « Risorgimento ») et l'Eglise Catholique. Les premières années du nouvel Etat italien furent entièrement dominées par des conceptions dites « libérales ».

Sur le plan de la politique extérieure, les gouvernements libéraux qui dirigèrent le pays jusqu'à l'avènement du fascisme, ont soutenu la conquête de la Libye et l'intervention de l'Italie dans le conflit 1914-1918.

Mais l'Etat libéral tomba après 1920 sous la poussée révolutionnaire du fascisme et l'opposition du parti socialiste. Pendant les vingt ans qu'a duré le fascisme, les libéraux, pour la plupart, restèrent en Italie. Nitti et quelques autres exceptés, les chefs du mouvement reprirent leurs anciennes professions bourgeoises, rouvrirent leurs cabinets d'avocat et de médecin, ou reprirent leurs activités commerciales. Ils aiguisèrent leur pensée, comme Benedetto Croce, ils étudièrent, comme Luigi Einaudi.

Les événements de 1943 trouvèrent les néo-libéraux mal préparés pour faire face à la lutte partisane et pour descendre dans la rue, les armes à la main. Les autres partis — surtout ceux de gauche qui s'étaient formés dans la clandestinité — n'eurent donc aucune peine à reléguer le parti libéral à une position de second plan. Le PLI réussit à faire partie des premiers ministères démocratiques et à placer plusieurs de ses hommes à la direction de la politique du pays.

De 1946 à nos jours, le parti libéral a subi des scissions pénibles. Des hommes de droite, puis de gauche, s'en sont éloignés en lui reprochant tour à tour une excessive inclination à droite ou à gauche. Après 1955, cependant, le PLI a trouvé une certaine stabilité politique et son organisation intérieure elle-même s'est renforcée. Aujourd'hui, sa

position est « *cestro-destra* » : il critique toute tentative de collaboration entre catholiques et socialistes. A plusieurs reprises, les libéraux ont participé au Gouvernement, mais avec les catholiques et les sociaux-démocrates.

Du point de vue institutionnel, le PLI est presque entièrement favorable à la monarchie et hostile au régime républicain.

Les courants ne sont pas tolérés à l'intérieur du parti. Les positions idéologiques se réduisent à deux : une position centriste hostile à toute forme de collaboration avec l'extrême droite et acceptant de conclure un accord avec les catholiques ; et une autre position, de droite, qui préconise un accord avec les monarchistes.

Le programme du Parti Libéral a subi des changements profonds. Jusqu'en 1943, libéralisme était synonyme de laïcisme et cette conception inspira toute l'action « libérale ». Après cette date, la collaboration constante avec les catholiques a atténué à ce point l'intransigeance laïque du parti, qu'il a entrepris de conclure une série d'accords avec la Démocratie Chrétienne.

Quant au programme, l'attitude du PLI peut se définir ainsi : en politique intérieure, réalisation de l'Etat de droit, défense du prestige de l'administration de l'Etat, hostilité à la décentralisation régionale, moralisation de la vie publique ; en politique économique, réalisation du Marché Commun Européen, défense de la stabilité de la monnaie, exécution d'une trêve fiscale ; en politique extérieure, renforcement de l'alliance occidentale, unification européenne effective, rapports amicaux avec tout le monde libre.

Sur le plan électoral, la « carrière » du mouvement libéral s'est déroulée comme suit, de 1946 à nos jours : pour la Chambre des Députés en 1946, 1.560.638 votes et 41 sièges ; en 1948, 1.003.727 voix et 18 sièges, en 1953, 815.681 voix et 14 sièges ; en 1958, 1.046.132 voix et 17 sièges. Pour le Sénat : en 1948, 1.216.934 voix et 7 sièges en 1953, 720.598 voix et 3 sièges ; en 1958, 1.024.309 voix et 4 sièges.

Le PLI a donc atteint son point de plus grande dépression en 1953. En outre, il n'a plus atteint les positions moyennes atteintes en 1946. En fait, le PLI recueille les votes de la moyenne bourgeoise et des classes les plus riches.

Cette position politique influence même la structure du parti, laquelle, généralement, s'appuie davantage sur des personnalités locales que sur une organisation structurée. Toutefois, le Parti se divise en Sections Communales, comités Provinciaux et — au sommet — en un Conseil National (composé d'un nombre de députés variable, mais jamais inférieur à 130) et en une Direction Centrale (près de 30 membres).

Le PLI ne dispose pas d'une presse très importante. Dans l'immédiate après-guerre, il pouvait compter sur deux journaux quotidiens, mais ils ont cessé de paraître, les thèses libérales sont actuellement soutenues — sans engagement, sur le plan idéologique — par *Il Tempo* de Rome, *La Nazione* de Florence et *Il Resto del Carlino* de Bologne. L'organe officiel du parti est l'hebdomadaire *La Tribuna* de Rome.

Le PLI, mouvement « bourgeois », ne dispose pas d'une organisation syndicale. Il est le seul parti traditionnel, avec le parti monarchique, à se trouver dans cette situation.

Le Parti Démocratique Italien d'Unité Monarchique.

L'histoire de ce mouvement est l'une des plus tourmentées de la vie politique italienne. Il fut créé en 1944, pendant la période de la lutte partisane, par des hommes fidèles à l'institution monarchique qui craignaient de voir la Maison de Savoie associée aux responsabilités du fascisme, et qui engagèrent la bataille pour le « referendum » institutionnel et les élections pour l'Assemblée Constituante.

A la suite de la victoire de la République, la monarchie prit fin. Les dirigeants du PDI refusèrent d'accepter les résultats qu'ils jugeaient entachés d'irrégularités et ils accusèrent le Ministre de l'intérieur de l'époque, Romita, socialiste, d'avoir inséré dans les urnes 2.000.000 de votes « préfabriqués » favorables à la République. Le PDI dissous, quelques uns de ses dirigeants créèrent le Parti National Monarchique.

La naissance du PNM, c'est-à-dire d'un parti ouvertement légitimiste, provoqua un embarras profond dans les milieux monarchistes. On craignait que cette action éloignât beaucoup d'éléments qui militaient dans d'autres partis (le PLI et la

DC) et qui n'étaient pas disposés à adhérer à une nouvelle organisation politique. Ces craintes se révélèrent fondées car le PNM, même à son apogée, n'a jamais réussi à recueillir plus de 20 % des voix qui, en 1946, étaient favorables à l'institution monarchique.

Au moment de sa fondation, le PNM n'avait que trois députés. Aux élections suivantes, ceux-ci furent 14 malgré la présence d'autres organisations monarchistes. En 1951 le parti dut affronter une grave scission — la première des scissions nombreuses qui le tourmenteront par la suite — et subit la perte de plusieurs de ses partisans. Mais l'unité du mouvement fut reconstituée en 1953, au moment des élections pour le second Parlement républicain. La liste monarchiste unifiée s'affirma de façon remarquable.

En 1954, nouvelle scission. Le Président du parti, l'armateur Achille Lauro, sortit du PNM, dont il n'admettait plus la politique, et créa le Parti Monarchique Populaire. De 1954 à 1959, PNM et PMP se sont combattus féroce-ment et ont perdu de ce fait leurs forces et leur prestige. Enfin, en 1959 une seconde réunification est intervenue. Un nouveau parti est né de ce pacte, le « Parti Démocratique Italien » (c'est-à-dire un mouvement qui a la même dénomination que le parti créé en 1944).

Cependant, le mouvement monarchique n'a pas pour autant retrouvé sa force de pénétration. D'ultérieures défections l'ont affaibli et des scissions nouvelles ont réduit sa solidité. Au congrès de 1961, la dénomination du mouvement a été de nouveau modifiée en « Parti Démocratique Italien d'Unité Monarchique ».

Mais il n'y a pas seulement les scissions à ravager le PDIUM; la lutte entre les factions intérieures présente elle-même des aspects très violents. Ces « *correnti* » sont au nombre de cinq : « *Rinnovamento Sociale* » qui préconise un glissement du parti vers la gauche), « *Intervento* » (d'extrême droite et favorable à un accord avec les néo-fascistes du MSI), « *Risorgimento* » (de droite, favorable à un accord avec les libéraux) « *Rinnovamento monarchico* » (qui a adopté des positions centristes), enfin un courant sans nom formé par les hommes de la Direction du parti et qui détient pratiquement la majorité.

Sur le plan de l'organisation, le Parti se ressent de son instabilité. Il se divise en Sections Communales, Fédérations Provinciales, Comités Régionaux. Au sommet, un Conseil National (près de 120 membres) et une Direction Centrale (15 membres). Mais les crises incessantes qui le tourmentent rendent difficile l'établissement d'un schéma exact de son organisation.

En ce qui concerne son programme, la position du PDIUM est beaucoup plus claire. Parti traditionaliste, de droite modérée et nationaliste, il demande la restauration de l'institution monarchique et, idéologiquement il se considère comme le porte-parole des milieux conservateurs et antimarxistes les plus déterminés.

La « carrière » électorale du parti monarchique — dans toutes ses dégradations et dérivations — peut être établie après un examen de différentes consultations auxquelles il a pris part. En 1946, aux élections pour l'Assemblée Constituante, il a obtenu comme PDI 637.328 voix et 16 sièges. Pour la Chambre des Députés les résultats ont été les suivants : en 1948, 729.078 voix et 14 sièges ; en 1953, 1.856.661 voix et 40 sièges, en 1958, 1.432.515 voix et 25 sièges. Pour le Sénat : en 1948, 393.510 voix et 4 sièges ; en 1953, 1.734.295 voix et 16 sièges ; en 1958, 1.350.201 voix et 7 sièges.

Ainsi que nous l'avons dit, se présentaient deux listes monarchiques aux élections de 1958 : celle du Parti National Monarchique et celle du Parti Monarchique Populaire. Les chiffres cités correspondent au total des voix obtenus par les deux partis. Spécifiquement, le PNM a remporté à la Chambre des Députés, 656.714 voix et 11 sièges et au Sénat, 566.265 voix et 2 sièges ; le PMP a obtenu à la Chambre 775.801 voix et 14 sièges et au Sénat 783.936 voix et 5 sièges.

Le corps électoral monarchiste se recrute dans la classe militaire et la haute bourgeoisie ; dans quelques régions du sud, il comprend de vastes couches populaires.

La presse actuelle du PDIUM est très réduite, en comparaison de ce qu'elle était il y a quelques années. En fait, il n'a pas un organe officiel. Il dispose d'un journal quotidien officieux, le *Roma* de Naples et d'un autre flanc garde, *La Gazzetta del Sud* de Messine. Et en quelques localités périphériques, de certains périodiques.

Le Parti Monarchique ne dispose pas, on l'a dit, d'une organisation syndicale. Les travailleurs monarchistes adhèrent généralement à la CISNAL.

Le Parti Républicain Italien.

Nous avons déjà dit que le parti républicain est avec le libéral le parti politique italien qui a les plus anciennes traditions. Ses membres déclarent se rattacher dans leur action aux thèses du « Risorgimento » et, au point de vue idéologique, à la doctrine de Mazzini. En fait, les positions de son programme sont plus proches des enseignements de Carlo Cattaneo que de ceux de Giuseppe Mazzini.

Le PRI tire son origine de la « *Giovine Italia* », association créée par Mazzini en 1831, qui avait comme but l'unité nationale, la suppression de toutes les monarchies et la lutte contre l'Eglise. A l'époque des premières fermentations populaires, la doctrine républicaine eut beaucoup de disciples dans la région des Romagnes qui fut le théâtre de combats sanglants entre républicains et socialistes. Dans les autres régions, au contraire, ses partisans ne formaient qu'une petite minorité.

Le PRI, ennemi très âpre du fascisme, fut dissous par lui et vécut en exil jusqu'en 1943. Après cette date, il remonta en scène et entra dans la lutte partisane. Il se distingua par la fermeté avec laquelle il exigea la chute de la Monarchie. Mais sa force de pénétration restait minime. Les sécessions le tourmentaient, le choc des opinions affaiblissait son existence. Enfin, une transformation décisive de sa structure le modifia radicalement : en 1946, le PRI était un parti bourgeois « historique », presque conservateur et traditionaliste. Après des années de luttes intestines, la fraction de gauche s'empara des leviers de commande et imprima au parti une allure complètement différente, le transformant en un groupe « progressiste » ouvertement de gauche.

En raison de ces événements, le PRI de 1946 a régulièrement perdu des voix, jusqu'à n'être plus qu'une organisation de très petite importance, presque inexistante.

Une lutte féroce se poursuit à l'intérieur du mouvement, entre les « courants ». Actuellement, le PRI est nettement divisé en deux parties : l'une de gauche qui est au pouvoir et qui est favorable

à un accord avec les socialistes ; l'autre, de droite, qui voudrait rester dans l'opposition et se montre hostile à tout accord avec les gauches. La différence des forces entre ces deux factions est minime : la gauche contrôle 51 % du parti, la droite, 49 %.

Le programme du parti est difficile à définir. Le PRI n'a pas de ligne idéologique unitaire. D'abord parce que — nous venons de le dire — il est divisé en deux ailes nettement hostiles l'une à l'autre, qui soutiennent des thèses contradictoires. Ensuite parce que le mouvement n'a pas réussi à amalgamer les différentes conceptions historiques qui ont déterminé sa naissance. Par exemple, l'éternel dualisme qui divise le parti face aux thèses de Mazzini et de Cattaneo se présente à nouveau, depuis dix ans, à l'attention des républicains, sur un élément fondamental : celui des régions. Le PRI est un des plus tenaces défenseurs de la décentralisation régionale, d'accord en cela avec les thèses de Cattaneo, mais nettement en désaccord avec l'idée d'unité nationale de Mazzini.

Quand on parle du programme du PRI, on doit nécessairement se rapporter aux thèses que les dirigeants en charge présentent à l'approbation de l'opinion publique. C'est un programme opportuniste et lié aux fluctuations de la vie politique nationale.

La lente érosion à laquelle le PRI est soumis — pour des motifs relatifs à la politique et à l'organisation — est à l'origine de la chute des voix, qu'il enregistre régulièrement. En 1946, le parti a obtenu à l'Assemblée Constituante, 1.003.007 voix et 23 sièges. En 1948, à la Chambre des Députés, 651.875 voix et 9 sièges, et au Sénat 594.178 voix et 4 sièges ; en 1953 à la Chambre des Députés, 437.899 voix et 5 sièges et au Sénat, 225.611 voix et 2 sièges ; en 1958, à la Chambre, 405.072 voix et 6 sièges et au Sénat, 369.192 voix et aucun siège.

Au point de vue de l'organisation, la position du PRI reflète la position politique. Quelques noyaux républicains existent dans des zones telles que la Romagne, la Toscane, le Latium, la Sicile. Dans le restant de l'Italie, le PRI est pratiquement absent.

Au sommet de l'organisation, nous trouvons une Direction Nationale élue par le Congrès (triennal) et composée de 51 membres.

L'organe syndical du PRI est, comme l'on a déjà dit, l'Union Italienne du Travail, qui groupe, outre les socialo-démocrates, les travailleurs républicains.

L'organe officiel du parti est le journal quotidien « *La Voce Repubblicana* », imprimé à Rome. Pour le reste la presse républicaine a peu de consistance.

Les Partis mineurs.

Les huit partis dont il vient d'être question, ne possèdent pas le monopole de la vie politique en Italie. Il existe en effet un grand nombre d'organisations politiques intérieures ; mais la liste en est longue. Nous nous limiterons à examiner celles qui présentent un intérêt particulier.

Le « *Partito Popolare Sud Tirolese* » (« *Sudtiroler Volkspartei* ») est le mouvement autonomiste des allogènes de langue allemande du Haut Adige. Il est développé seulement dans la région. Sur le plan politique il se rattache aux traditions catholiques des Habsbourgs (dans l'ensemble ses dirigeants se rencontrent parmi les ex-fonctionnaires ou d'ex-officiers de l'ancien empire autrichien, ou parmi les sujets du III^e Reich). Sur le plan concret, il demande ouvertement le rattachement du Haut Adige à l'Autriche.

Il envoie trois députés et deux sénateurs au Parlement régional et contrôle le Conseil Provincial de Bolzano.

« *L'Union Valdotaine* » est l'équivalent du susdit PPST, mais pour la Vallée d'Aoste. Sur le plan politique, il est gauchisant. Il ne demande pas la séparation de la Vallée d'Aoste de l'Etat italien, mais seulement son autonomie administrative. Il dispose d'un député et d'un sénateur dans le Parlement National et d'un grand groupe parlementaire dans le parlement d'Aoste.

Le *Mouvement Monarchique Italien* est un fragment du parti monarchiste. Il dispose de deux députés au Parlement, mais il n'est pas fort suivi dans le pays.

L'*Union Sicilienne Chrétienne Sociale*, créé en 1958 en Sicile à la suite d'une scission dans la DC, a obtenu des succès appréciables dans le Parlement régional sicilien, mais n'a pas encore affronté les élections nationales. Son programme accuse des tendances de gauche.

Le *Parti Radical* a été créé en 1955 à la suite d'une scission dans l'aile gauche du Parti Libéral Italien. En 1958, il a perdu sa représentation au Parlement et aujourd'hui il se trouve en état de crise, non seulement au point de vue de la politique mais aussi de l'organisation.

On doit signaler — en raison de leur présence

dans la politique nationale — le *Parti Sarde d'Action* (l'organisation des autonomistes de Sardaigne), l'*Union Monarchiste Italienne* (composée des adhérents aux différents partis, unis dans la commune fidélité à la monarchie), le *Mouvement Communauté* (créé par feu Olivetti, représentant une tentative manquée de parti chrétien-socialiste).

Tableau des résultats électoraux pour la Chambre des Députés de 1946 à 1958

| | 1946 | 1948 | 1953 | 1958 |
|---------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Parti Communiste It. | 4.356.686 Sièges : 104 | 8.136.637 Sièges : 182 | 6.122.638 Sièges : 143 | 6.700.812 Sièges : 140 |
| Parti Communiste Internat. | 22.644 | 20.736 | — | — |
| Parti Socialiste It. | 4.758.129 Sièges : 115 | — | 3.440.222 Sièges : 75 | 4.198.522 Sièges : 84 |
| Parti Social-Démocr. | — | 1.858.116 Sièges : 33 | 1.223.870 Sièges : 19 | 1.352.029 Sièges : 22 |
| Parti Chrétien Social | 51.088 Sièges : 1 | 72.854 | — | — |
| Parti d'Action | 334.748 Sièges : 7 | — | — | — |
| Parti Républicain | 1.003.007 Sièges : 23 | 651.875 Sièges : 9 | 437.899 Sièges : 5 | 405.072 Sièges : 6 |
| Démocratie Chrétienne | 8.080.664 Sièges : 207 | 12.711.305 Sièges : 307 | 10.859.554 Sièges : 263 | 12.508.674 Sièges : 273 |
| Parti des Paysans | 102.393 Sièges : 1 | 95.914 Sièges : 1 | — | — |
| Mouvement Social Ital. | — | 526.882 Sièges : 6 | 1.580.395 Sièges : 29 | 1.401.770 Sièges : 24 |
| Parti National Monarchique | 637.328 Sièges : 16 | 729.078 Sièges : 14 | 1.856.661 Sièges : 40 | 656.714 Sièges : 11 |
| Parti Monarchique Populaire | — | — | — | 775.801 Sièges : 14 |
| Parti Travailleiste | 40.633 Sièges : 1 | 10.002 | — | — |
| Parti Libéral Ital. | 1.560.638 Sièges : 41 | 1.003.727 Sièges : 18 | 815.681 Sièges : 14 | 1.046.132 Sièges : 17 |
| « Uomo Qualunque » | 1.211.956 Sièges : 32 | — | — | — |
| Centre Politique Ital. | 5.063 | — | 16.812 | 15.336 |
| Mouv. Indépend. Sicilien | 171.201 Sièges : 4 | 52.655 | — | — |
| Parti Sarde d'Action | 78.554 Sièges : 2 | 61.928 Sièges : 1 | 27.221 | — |
| Mouvem. Unioniste | 71.021 Sièges : 1 | 35.899 | — | — |
| « Sudtiroler Volkspartej » | — | 124.243 Sièges : 3 | 122.474 Sièges : 3 | 135.426 Sièges : 3 |
| Autres | 482.543 Sièges : 2 | 123.845 | 586.087 | 361.382 Sièges : 2 |